

Conseil Municipal de Langeac

SEANCE DU 30 MARS 2009 à 20H00
DATE DE LA CONVOCATION : 19 MARS 2009
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 27

Présents: Mmes, MM, Marie-Thérèse ROUBAUD, Joseph TORRENT, Valérie GAILLARD, Daniel BOISSIER, Chantal FARIGOULE, Chantal PRIVAT, Olivier MONTEIL, Sophie DOMAISON, Sébastien TROUCHON, Sandrine VALENTIN, Rémi CHANY, Evelyne ABOULIN, Christian PAILHES, Michèle BOUCHET, François HINTERSTEIN, Jacqueline TORRENT, Jean-Pierre MILLE, Franck MASSEBOEUF, Gérard BEAUD, Agnès LEURENT, Claude MASSEBEUF, Jean-Hervé AMBLARD, Carol-Lina ROCHE-FAGGI, Michel VIALARD, Georges NOCERA

Représentés : Jean-Louis GUILLEE par Valérie GAILLARD
Nathalie REGNIER par Joseph TORRENT

PRESIDENCE DE SEANCE: Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire

Participaient à la réunion : M. Jean-Pierre BOUET, Directeur Général des Services
M. Fabrice PESTRE, Directeur Général Adjoint des Services

L'ordre du jour était le suivant :

FINANCES

- 1 - Présentation, examen et vote des Comptes Administratifs et Comptes de Gestion de l'exercice 2008.
- 2 - Proposition d'affectation des résultats de fonctionnement ou d'exploitation 2008.
- 3 - Fixation des taux d'imposition 2009.
- 4 - Présentation, examen et vote des Budgets Prévisionnels 2009.
- 5 - Proposition de dotations emprunts 2009.
- 6 - Présentation, examen et vote des subventions de fonctionnement aux associations et organismes divers.
- 7 - Proposition de modifications de délibération relative à la dotation amortissement.
- 8 - Proposition de signature d'une convention avec l'Etat relative au FCTVA.
- 9 - Proposition de modification de la convention de mise à disposition de personnel communal à la Communauté de Communes du Langeadois et à SECCOM.

TRAVAUX

- 10 - Proposition de convention avec SECCOM relative à la mise à disposition de matériel et de bâtiment.
- 11 - Présentation du projet de réfection de voirie rue Pierre Sémard.
- 12 - Présentation du projet de réfection du réseau d'éclairage public rue Pierre Sémard.
- 13 - Présentation du projet de réfection de voirie quartier Jules Ferry.
- 14 - Présentation du projet de reprise du réseau d'éclairage public Place de la Liberté et rues annexes.

CULTURE - VIE SCOLAIRE

- 15 - Proposition de modification des décisions relative à la participation des communes résidences aux frais de fonctionnement des écoles de Langeac.
- 6- Présentation, examen et vote des subventions de fonctionnement aux associations et organismes divers.

JEUNESSE ET SPORTS

- 6- Présentation, examen et vote des subventions de fonctionnement aux associations et organismes divers.

VIE SOCIALE

- 6- Présentation, examen et vote des subventions de fonctionnement aux associations et organismes divers.

DIVERS

- 16- Information de Madame le Maire sur les décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES : (Proposition par le Maire de points urgents à ajouter à l'examen du Conseil Municipal conformément aux dispositions de l'article 18-3° al inéa du règlement intérieur):

- 17 - Tarifs Saint-Gal 2009.
- 18 - Tarifs Festival BD
- 19 - Motion Dotation de Péréquation du Conseil Régional d'Auvergne
- 20 - Avis projet de fermeture d'un demi poste à l'Ecole Maternelle Jules Ferry

OUVERTURE DE LA SEANCE par la Présidente Madame ROUBAUD Marie-Thérèse, Maire à 20h09

Désignation d'une secrétaire de séance : Madame GAILLARD Valérie

Lecture par la secrétaire de séance du PV de la séance précédente du 16 Février 2009

VOTE : Pour : 27

1- Présentation, examen et vote des Comptes Administratifs 2008

Présentation par M. Joseph TORRENT, Adjoint:

SYNTHESE DES RESULTATS DES CA 2008

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

Dépenses	3 895 072,50 €
Recettes	4 524 034,31 €
Résultat de l'exercice	628 961,81 €
Report résultat 2007	50 000,00 €
Résultat de Clôture	678 961,81 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	1 640 244,93 €
Recettes	1 856 987,54 €
Résultat de l'exercice	216 742,61 €
Report résultat 2007	- 912 325,81 €
Résultat de Clôture	- 695 583,20 €

BUDGET CAMPING

FONCTIONNEMENT

Dépenses	297 954,48 €
Recettes	313 989,98 €
Résultat de l'exercice	16 035,50 €
Report résultat 2007	- 29 803,39 €
Résultat de Clôture	- 13 767,89 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	43 876,94 €
Recettes	60 235,15 €
Résultat de l'exercice	16 358,21 €
Report résultat 2007	- 80 534,61 €
Résultat de Clôture	- 64 176,40 €

BUDGET RESEAU DE CHALEUR

FONCTIONNEMENT

Dépenses	183 603,09 €
Recettes	216 007,37 €
Résultat de l'exercice	32 404,28 €
Report résultat 2007	- 1 229,57 €
Résultat de Clôture	31 174,71 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	56 221,44 €
Recettes	62 084,75 €
Résultat de l'exercice	5 863,31 €
Report résultat 2007	70 270,69 €
Résultat de Clôture	76 134,00 €

BUDGET MICROCENTRALE

FONCTIONNEMENT

Dépenses	31 946,45 €
Recettes	100 338,37 €
Résultat de l'exercice	68 391,92 €
Report résultat 2007	15 000,00 €
Résultat de Clôture	83 391,92 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	13 048,77 €
Recettes	26 390,95 €
Résultat de l'exercice	13 342,18 €
Report résultat 2007	- 28 804,24 €
Résultat de Clôture	- 15 462,06 €

BUDGET EAU - ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

Dépenses	136 101,88 €
Recettes	162 155,99 €
Résultat de l'exercice	26 054,11 €
Report résultat 2007	
Résultat de Clôture	26 054,11 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	134 076,05 €
Recettes	292 302,95 €
Résultat de l'exercice	158 226,90 €
Report résultat 2007	- 38 987,71 €
Résultat de Clôture	119 239,19 €

BUDGET LOTISSEMENT

FONCTIONNEMENT

Dépenses	309 006,03 €
Recettes	309 006,03 €
Résultat de l'exercice	- €
Report résultat 2007	
Résultat de Clôture	- €

INVESTISSEMENT

Dépenses	308 505,00 €
Recettes	294 233,43 €
Résultat de l'exercice	- 14 271,57 €
Report résultat 2007	37 369,79 €
Résultat de Clôture	23 098,22 €

BUDGET CONSOLIDE**FONCTIONNEMENT**

Dépenses	4 853 684,43 €
Recettes	5 625 532,05 €
Résultat de l'exercice	771 847,62 €
Report résultat 2007	33 967,04 €
(A) Résultat de Clôture	805 814,66 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	2 195 973,13 €
Recettes	2 592 234,77 €
Résultat de l'exercice	396 261,64 €
Report résultat 2007	- 953 011,93 €
(B) Résultat de Clôture	- 556 750,29 €

(C) Résultat de Clôture	249 064,37 €
2008	
(C) = (B) - (A)	

VOTES :	BUDGET PRINCIPAL	Pour : 25	Abstention : 1 (F. MASSEBOEUF)
	BUDGET MICROCENTRALE	Pour : 26	
	BUDGET CAMPING	Pour : 24	Abstention : 2 (F. MASSEBOEUF, G. BEAUD)
	BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT	Pour : 26	
	BUDGET RESEAU DE CHALEUR	Pour : 26	
	BUDGET LOT. LES HAUTS DE BELLEVUE	Pour : 26	

Vote des Comptes de Gestion de l'exercice 2008

VOTES :	BUDGET PRINCIPAL	Pour : 27	
	BUDGET MICROCENTRALE	Pour : 27	
	BUDGET CAMPING	Pour : 25	Abstention : 2 (F. MASSEBOEUF, G. BEAUD)
	BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT	Pour : 27	
	BUDGET RESEAU DE CHALEUR	Pour : 27	
	BUDGET LOT. LES HAUTS DE BELLEVUE	Pour : 27	

2- Proposition d'affectation des résultats de fonctionnements ou d'exploitation 2008.

Présentation par Monsieur Joseph TORRENT, Adjoint :

BUDGET PRINCIPAL

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION EXERCICE 2008		
Pour mémoire :	Prévisions Budgétaires	621 148,29 €
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
RESULTAT AU 31/12/2008	EXCEDENT	678 961,81 €
	DEFICIT	
(A)	EXCEDENT AU 31/12/2008	678 961,81 €
	- Exécution du virement à la section investissement C 1068	678 961,81 €
	- Affectation complémentaire en réserves	
	- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) C 002	
(B)	DEFICIT AU 31/12/2008	
	- Déficit à reporter	

VOTE : Pour : 27**BUDGET MICROCENTRALE**

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION EXERCICE 2008		
Pour mémoire :	Prévisions Budgétaires	37 987,00 €
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
RESULTAT AU 31/12/2008	EXCEDENT	83 391,92 €
	DEFICIT	
(C)	EXCEDENT AU 31/12/2008	83 391,92 €
	- Exécution du virement à la section investissement C 1068	83 391,92 €
	- Affectation complémentaire en réserves	
	- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) C 002	
(D)	DEFICIT AU 31/12/2008	
	- Déficit à reporter	

VOTE : Pour : 27

BUDGET CAMPING

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION EXERCICE 2008		
Pour mémoire :	Prévisions Budgétaires	3 112,00 €
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
RESULTAT AU 31/12/2008	EXCEDENT	
	DEFICIT	13 767,89 €
(E)	EXCEDENT AU 31/12/2008 - Exécution du virement à la section investissement C 1068 - Affectation complémentaire en réserves - Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) C 002	
(F)	DEFICIT AU 31/12/2008 - Déficit à reporter	13 767,89 €

VOTE : **Pour : 25**
 Abstention : 2 (F. MASSEBOEUF, G. BEAUD)

BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION EXERCICE 2008		
Pour mémoire :	Prévisions Budgétaires	66 494,95 €
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
RESULTAT AU 31/12/2008	EXCEDENT	26 054,11 €
	DEFICIT	
(G)	EXCEDENT AU 31/12/2008 - Exécution du virement à la section investissement C 1068 - Affectation complémentaire en réserves - Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) C 002	26 054,11 € 26 054,11 €
(H)	DEFICIT AU 31/12/2008 - Déficit à reporter	

VOTE : **Pour : 27**

BUDGET RESEAU DE CHALEUR

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION EXERCICE 2008		
Pour mémoire :	Prévisions Budgétaires	5 038,74 €
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
RESULTAT AU 31/12/2008	EXCEDENT	31 174,71 €
	DEFICIT	
(I)	EXCEDENT AU 31/12/2008 - Exécution du virement à la section investissement C 1068 - Affectation complémentaire en réserves - Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) C 002	31 174,71 € 31 174,71 €
(J)	DEFICIT AU 31/12/2008 - Déficit à reporter	

VOTE : **Pour : 27**

3 Fixation des taux d'imposition 2009.

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire :

Le Conseil Municipal,

DECIDE de maintenir en 2009 les taux d'imposition locaux à ceux votés en 2008, soit :

Taxe d'Habitation :	14,20
Taxe Foncière Bâti :	22,42
Taxe Foncière Non Bâti :	75,16

VOTE : **Pour : 25**
 Contre : 2 (F. MASSEBOEUF, G. BEAUD)

4- Présentation, examen et vote des Budgets Prévisionnels 2009.

Présentation par Monsieur Joseph TORRENT, Adjoint :

BUDGET PRINCIPAL :

DEPENSES de FONCTIONNEMENT : 4 635 216,00

Charges générales : 944 760,00
Charges de personnel : 1 853 000,00
Autres charges : 408 434,84
Charges financières : 226 400,00
Charges exceptionnelles : 2000,00
Dépenses imprévues : 50 000,00
Dépenses d'ordre : 1 150 621,16

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 4 635 216,00

Atténuations de charges : 30 000,00
Produits des services : 416 752,00
Impôts et taxes : 2 275 524,00
Dotations, participations : 1 476 990,00
Autres produits de gestion : 201 500,00
Produits financiers : 450,00
Produits exceptionnels : 84 000,00
Recettes d'ordre : 150 000,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 3 795 989,76

Dépenses d'équipement : 1 938 615,49
Dépenses financières : 842 042,41
Dépenses d'ordre : 319 748,66
Déficit reporté : 695 583,20

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 3 795 989,76

Recette d'équipement : 1 355 790,23
Recettes financières : 1 119 829,71
Recettes d'ordre : 1 320 369,82

VOTE : **Pour : 24**
 Contre : 3 (F.MASSEBOEUF, G. BEAUD, C. MASSEBEUF)

BUDGET MICROCENTRALE

Section de fonctionnement équilibrée à hauteur de 81 000,00
Section d'investissement équilibrée à hauteur de 93 958,79

VOTE : **Pour : 27**

BUDGET CAMPING

Section de fonctionnement équilibrée à hauteur de 368 878,05
Section d'investissement équilibrée à hauteur de 152 682,61,

VOTE : **Pour : 24**
 Abstention : 3 (F.MASSEBOEUF, G. BEAUD, C. MASSEBEUF)

BUDGET EAU – ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement équilibrée à hauteur de 175 677,23
Section d'investissement équilibrée à hauteur de 350 749,49

VOTE : **Pour : 27**

BUDGET RESEAU DE CHALEUR

Section de fonctionnement équilibrée à hauteur de 267 575,45
Section d'investissement équilibrée à hauteur de 206 852,24

VOTE : **Pour : 27**

BUDGET LOTISSEMENT LES HAUTS DE BELLEVUE

Section de fonctionnement équilibrée à hauteur de 218 505,00
Section d'investissement équilibrée à hauteur de 231 603,22

VOTE : Pour : 27

BUDGET LOTISSEMENT MOUTOULON

Section de fonctionnement équilibrée à hauteur de 89 099,41
Section d'investissement équilibrée à hauteur de 89 099,41

VOTE : Pour : 27

5- Proposition de dotations emprunts 2009.

Présentation par Mme Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire :

Le Conseil Municipal,

DECIDE le financement par emprunt des dépenses d'équipement inscrites aux budgets prévisionnels 2009 jusqu'à concurrence de la somme maximale de 1 337 800 € et **AUTORISE** le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à contracter les emprunts correspondants à taux fixe et en adaptant les durées des emprunts aux durées d'amortissement des biens achetés ou travaux réalisés.

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à signer les contrats correspondants ainsi qu'à procéder ultérieurement à toute autre décision et à leur initiative aux diverses opérations prévues dans les contrats.

DECIDE pour le financement de besoins ponctuels de trésorerie de contracter ou renouveler une ouverture de crédit d'un montant maximum de 700 000 € et **AUTORISE** le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à signer le contrat correspondant ainsi qu'à procéder aux demandes de versement des fonds et aux remboursements des sommes dues dans les conditions prévues par le contrat.

VOTE : Pour : 27

6- Présentation, examen et vote des subventions de fonctionnement aux associations et organismes divers.

Présentation par Mme Valérie GAILLARD, Adjointe :

ASSOCIATIONS A CARACTERE CULTUREL ET ENFANCE

ASSOCIATIONS CULTURELLES	2 008	2 009
Jacquemart	500 €	
Université pour Tous	150 €	150 €
Mélodica "Ecole de Pays"		500 €
Club SCRABLE	50 €	
Groupement Philatélique de Brioude	305 €	
Association la Chalède Animation	460 €	460 €
Langeac Culture et Loisirs	750 €	750 €
La Galinette	450 €	450 €
TOTAL	2 665 €	2 310 €

Vote : Pour : 26 (Absence de Jacqueline TORRENT)

ASSOCIATIONS ENFANCE		
Ludothèque BADABOUM	500 €	500 €
Les Bouts d'chou	300 €	300 €
TOTAL	800 €	800 €

JEUNESSE - ANIMATION		
Simca - Sensation	300 €	300 €
Association des commerçants		200 €
TOTAL	300 €	500 €

LOISIRS CREATIFS		
Langeac Couture	200 €	200 €
Les Mains Agiles	200 €	
TOTAL	400 €	200 €

Vote : Pour : 27

ASSOCIATIONS SCOLAIRES		
Amicale Laïque	160 €	160 €
FOYER C.E.S.	170 €	300 €
Classes vertes /neige Camp vacances	3 000 €	3 000 €

Séjours linguistiques			
Ecole Maternelle	28€ x 130 =	3 388 €	3 640 €
Ecole Primaire	34€ x 210 =	7 344 €	7 140 €
Arbre Noël Maternelle		305 €	305 €
Subvention forfaitaire Ecole la Présentation		87 457 €	89 075 €
	TOTAL	101 824 €	103 620 €
	Enveloppe "divers"	1 000 €	10 500 €

(*)

Vote : Pour : 26 (Absence de Jacqueline TORRENT)

TOTAL	106 989 €	117 930 €
--------------	------------------	------------------

(*) Evolution par rapport à l'Indice INSEE des Prix à la Consommation (n°4022 S)

Présentation par Mme Chantal FARIGOU, Adjointe :

ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL

ASSOCIATIONS ANCIENS COMBATTANTS		
FNCAC (Cheminots Anciens Combattants)	45 €	45 €
ANACR (Anciens Combattants et Amis de la Résistance)	92 €	92 €
TOTAL	137 €	137 €

Vote : Pour : 27

ASSOCIATIONS SOCIALES	2 008	2 009
Croix Rouge	244 €	
Saint Vincent de Paul	650 €	650 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	1 265 €	1 265 €
Amicale Anciens Sapeurs Pompiers	45 €	
F.N.A.T.H.	305 €	305 €
Conjoints Survivants	100 €	100 €
Cheminots Retraités	46 €	46 €
Amicale du Personnel Municipal	12 000 €	12 000 €
Joie de Vivre		100 €
Association des donneurs de sang bénévoles	220 €	220 €
TOTAL	14 875 €	14 686 €
Enveloppe "divers"		300 €
TOTAL	15 012 €	15 123 €

Vote : Pour : 27

Présentation par Monsieur Daniel BOISSIER, Adjointe :

ASSOCIATIONS A CARACTERE SPORTIF

ASSOCIATIONS SPORTIVES	2 008	2 009
HAND BALL	3 400 €	2 600 €
CANOE KAYAK		500 €
A.S.C.L.	4 000 €	3 200 €
RUGBY	4 000 €	2 700 €
JUDO	1 100 €	1 000 €
BOULE SPORTIVE LANGEADOISE	200 €	200 €
Association sportive St Joseph	305 €	350 €
Association sportive ADAPEI / AURORE		305 €

A.S du HAUT-ALLIER	305 €	350 €
U.S.E.P	1 000 €	700 €
ACTIVITE GYMNIQUE	70 €	
CLAM VIET VO DAO	300 €	400 €
PLEINE NATURE DU HAUT ALLIER	70 €	
ARC-EN-CIEL	500 €	500 €
CLUB DE NATATION	400 €	400 €
Escapade du Haut-Allier	500 €	
Trail de Saint-Gal	800 €	
Tennis club Langeac	100 €	400 €
TOTAL	17 050 €	13 605 €

Enveloppe "divers"	3 010 €	3 000 €
---------------------------	----------------	----------------

TOTAL	20 060 €	16 605 €
--------------	-----------------	-----------------

Vote : Pour : 27

TOTAL GENERAL	142 061 €	149 658 €
----------------------	------------------	------------------

7- Proposition de modification de délibération relative à la dotation amortissement

Présentation par Monsieur Joseph TORRENT, Adjoint :

Le Conseil Municipal,

PRECISE comme suit les catégories d'immobilisations devant être amorties par dotation budgétaire :

- 1- BUDGET PRINCIPAL (Nomenclature M14)
 - ↳ Immobilisations incorporelles figurant aux comptes du chapitre 20.
 - ↳ Immobilisations corporelles figurant aux comptes suivants du chapitre 21 :
 - Compte 2157 : matériel et outillage de voirie
 - Compte 2158 : autres installations, matériel et outillages techniques
 - Compte 2132 : immeubles de rapport
 - Compte 218 : autres immobilisations corporelles
- 2- BUDGET ANNEXE (Nomenclature M4)
Budget Camping – Microcentrale – Chaufferie.
 - ↳ Immobilisations incorporelles figurant aux comptes du chapitre 20
 - ↳ Immobilisations corporelles figurant aux comptes du chapitre 21
- 3- BUDGET ANNEXE (Nomenclature M49)
Budget Eau Assainissement.
 - ↳ Immobilisations incorporelles figurant aux comptes du chapitre 20
 - ↳ Immobilisations corporelles figurant aux comptes du chapitre 21, en particulier les comptes 21531 réseaux d'adduction d'eau et 21532 réseaux d'assainissement.

FIXE comme suit les durées d'amortissement :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

- Frais d'études non suivies de réalisation : 5 ans
- Frais de recherche et de développement amortis sur une durée maximum de 5 ans en cas de réussite du projet sinon immédiatement pour leur totalité en cas d'échec.
- Brevets amortis sur la durée du privilège dont ils bénéficient ou sur la durée effective de leur utilisation si elle est plus brève.
- Logiciels : 2 ans

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

- Matériel roulant : 8 ans
- Autre matériel et outillage de voirie : 8 ans
- Immeubles de rapport : 15 ans
- Matériel de bureau et matériel informatique : 5 ans
- Mobilier : 10 ans
- Matériels classiques : 6 ans
- Coffre fort : 30 ans
- Bâtiments et équipements liés : 15 ans
- Bâtiments légers et abris : 15 ans
- Aménagements de terrains : 30 ans

- Installations de voirie : 25 ans
 - Signalisation mobilier urbain : 10 ans
 - Réseau d'éclairage public : 25 ans
 - Ouvrage adduction et réseau de distribution d'eau potable : 30 ans
 - Réseaux et ouvrages d'assainissement : 50 ans
 - Immobilisation d'une valeur inférieure à 250 € amortie en 1 an.
 - Subvention d'équipement finançant des biens amortissables amortis sur une durée égale aux biens financés.
 - Les subventions d'équipement versées à des personnes de droit privé : amortis sur 5 ans.
- A des personnes de droit public : amortis sur 15 ans

VOTE : **Pour : 27**

8- Proposition de signature d'une convention avec l'Etat relative au FCTVA.

Présentation par Mme Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire :

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE que le montant de référence est la moyenne des montants des dépenses réelles d'équipement réalisées pour les exercices 2004, 2005, 2006 et 2007, soit : 1 873 434 €

DECIDE d'inscrire aux budgets principal et annexes 2 512 881,98 € de dépenses réelles d'équipement, soit une augmentation de 34,13 % par rapport au montant référence déterminé par les services de l'Etat.

AUTORISE le Maire à conclure et à signer avec le représentant de l'Etat la convention par laquelle la Commune de Langeac s'engage à augmenter ses dépenses réelles d'équipement en 2009 afin de bénéficier de la réduction du délai d'attribution du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2008.

VOTE : **Pour : 27**

9- Proposition de modification de la convention relative à la mise à disposition de personnel communal à la Communauté de Communes du Langeadois et à SECCOM.

Présentation par Mme Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire :

Le Conseil Municipal,

APPROUVE les conditions de mise à disposition d'un agent communal pour des missions de comptabilité à la Communauté de Communes du Langeadois et à SECCOM en contrepartie d'une participation financière trimestrielle estimée à 2094 € pour la Communauté de Communes du Langeadois et 1256 € pour SECCOM, donnant lieu à régularisation après décompte définitif annuel.

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à signer la convention à intervenir.

VOTE : **Pour : 27**

10 – Proposition de convention avec SECCOM relative à la mise à disposition de matériel et bâtiment

Présentation par Mme Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire :

Le Conseil Municipal,

APPROUVE la mise à disposition à titre gracieux par SECCOM à la Commune de Langeac du pont bascule et du local attenant situé sur le site de l'ancienne unité de carbonisation.

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à signer la convention à intervenir.

VOTE : **Pour : 27**

11 – Réfection de voirie rue Pierre Sépard

Présentation par Monsieur Joseph TORRENT, Adjoint :

Le Conseil Municipal,

APPROUVE l'avant projet d'aménagement de la rue Pierre Sépard en prenant en considération les propositions de la commission des travaux réunie le 19 Février 2009 dont les travaux sont estimés à 361 529,12 € TTC.

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à :

- Procéder à l'attribution des travaux conformément aux dispositions du code des marchés publics.
- Signer les marchés de travaux correspondants.
- Effectuer une inspection caméra préalable des réseaux et signer la convention ou le devis à intervenir.
- Désigner après consultation tout cabinet de contrôle technique ou de coordination sécurité santé et signer les conventions ou devis à intervenir.
- Solliciter toute subvention ou aide financière possible.

VOTE : **Pour : 27**

12 - Réfection du réseau d'éclairage public rue Pierre Sépard

Présentation par Monsieur Joseph TORRENT, Adjoint :

Le Conseil Municipal,

APPROUVE l'avant projet d'éclairage public rue Pierre Sépard.

DECIDE de confier la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental des Collectivités Concédantes de l'Electricité et du Gaz de la Haute-Loire, auquel la Commune est adhérente.

FIXE la participation de la Commune au financement des dépenses à 34 873,09 euros et **AUTORISE** Madame le Maire à verser cette somme dans la caisse du Receveur du Syndicat Départemental. Cette participation sera revue en fonction du décompte définitif.

DECIDE d'inscrire à cet effet la somme de 34 873,09 euros au budget primitif, les acomptes et le solde étant versés au Syndicat Départemental au fur et à mesure et au prorata des mandatements aux entreprises.

VOTE : Pour : 27

13 - Réfection de voirie quartier Jules Ferry

Présentation par Monsieur Joseph TORRENT, Adjoint :

Le Conseil Municipal,

APPROUVE l'avant projet d'aménagement du quartier Jules Ferry en prenant en considération les propositions de la commission des travaux réunie le 19 Février 2009 dont les travaux sont estimés à 319 863,67 € TTC.

AUTORISE le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à :

- procéder à l'attribution des travaux conformément aux dispositions du code des marchés publics.
- Signer les marchés de travaux correspondants.
- Effectuer une inspection caméra préalable des réseaux et signer la convention ou le devis à intervenir.
- Désigner après consultation tout cabinet de contrôle technique ou de coordination sécurité santé et signer les conventions ou devis à intervenir.
- Solliciter toute subvention ou aide financière possible.

VOTE : Pour : 27

14 - Reprise du réseau d'éclairage public Place de la Liberté et rues annexes

Présentation par Monsieur Joseph TORRENT, Adjoint :

Le Conseil Municipal,

APPROUVE l'avant projet d'éclairage public.

DECIDE de confier la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental des Collectivités Concédantes de l'Electricité et du Gaz de la Haute-Loire, auquel la Commune est adhérente,

FIXE la participation de la Commune au financement des dépenses à 9 316,47 euros et **AUTORISE** Madame le Maire à verser cette somme dans la caisse du receveur du Syndicat Départemental. Cette participation sera revue en fonction du décompte définitif,

DECIDE d'inscrire à cet effet la somme de 9 316,47 euros au budget primitif, les acomptes et le solde étant versés au Syndicat Départemental au fur et à mesure et au prorata des mandatements aux entreprises.

VOTE : Pour : 27

15 – Modification des décisions relative à la participation des communes résidences aux frais de fonctionnement des écoles de Langeac.

Présentation par Mme Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire

Le Conseil Municipal,

FIXE le montant de la participation des communes de résidence aux dépenses de fonctionnement des écoles de Langeac fréquentées par leurs élèves à 500 € par élève au titre de l'année scolaire 2008-2009, à 650 € par élève au titre de l'année scolaire 2009-2010, au titre des années ultérieures en fonction des dépenses de fonctionnements réelles et des effectifs des écoles concernées l'année précédente.

AUTORISE Madame le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à signer les conventions à intervenir.

AUTORISE Madame le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à entreprendre toute démarche en vue de l'application de décisions évoquées.

VOTE : Pour : 27

16 – Information sur les décisions prises par Mme le Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été données par le Conseil Municipal au titre de l'article L2122-22 du CGCT (DCM du 31 Mars 2008).

Signature du contrat de location de terrain avec SFR

- Signataires : Ville de Langeac et SFR (Société Française de Radiotéléphonie)
- Objet : location d'un terrain de 50 m² environ partie du terrain cadastré section BV N°154 lieudit le Grail à proximité du village de Volmadet.
- Conditions techniques : installation d'un pylône de 25 m et d'un local technique.
- Conditions financières : loyer annuel de 4 000 € révisable chaque année à raison de 2 % par an.
- Durée : 12 ans, renouvelable tacitement par périodes successives de 5 ans sauf préavis de résiliation de 18 mois.

17 – Tarifs Saint-Gal 2009

Présentation par Mme Valérie GAILLARD, Adjointe :

Le Conseil Municipal,

FIXE à 2,60 € le m² dès le premier m² jusqu'à 100 m² et 2,40 € le m² à partir de 101 m² le droit de place et stationnement des attractions foraines à l'occasion des fêtes de St Gal.

VOTE : Pour : 27

18 – Tarifs Festival BD

Présentation par Mme Valérie GAILLARD, Adjointe :

Le Conseil Municipal,

AUTORISE la modification de la régie de recettes du Centre Culturel afin d'intégrer de nouveaux tarifs à l'occasion du festival BD :

- Entrée : 2,50 € / personne (Gratuit pour les étudiants et les enfants de moins de 16 ans)
- Cartes postales : 1 €

Affiches : 5 €

AUTORISE Le Maire à modifier la régie en ce sens.

VOTE : Pour : 27

19 – Motion Dotation de Péréquation du Conseil Régional d’Auvergne

Présentation par Mme Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire :

Le Conseil Municipal,

REGRETTE la suppression de la dotation de péréquation pour la région Auvergne.

DEMANDE au gouvernement de réviser les modalités de calcul afin de permettre à l’Auvergne de bénéficier à nouveau de la solidarité nationale.

VOTE : Pour : 27

20 – Avis projet de fermeture d’un demi poste à l’Ecole Maternelle Jules Ferry

Présentation par Mme Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire :

Le Conseil Municipal,

SOLLICITE, le maintien en l’état, du poste d’enseignant de l’Ecole Maternelle Jules Ferry, menacé de réduction.

VOTE : Pour : 27

CLOTURE DE LA SEANCE : 0h13